

226C0511
FR0000034894-OP005-R03

13 avril 2026

Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.

<p>GAUMONT</p> <p>(Euronext Paris)</p>

- Le 13 avril 2026, Portzamparc, agissant pour le compte de la société Ciné Par¹ (l'« **Initiateur** »), agissant de concert avec Madame Sidonie Dumas, Monsieur Nicolas Seydoux, Monsieur Michel Seydoux et Madame Pénélope Seydoux (le « **Groupe Familial Seydoux** ») (ensemble le « **Concert** »), a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société GAUMONT (la « **Société** »). Il est rappelé que ce projet d'offre publique de retrait fait suite à la décision de l'Autorité des marchés financiers du 10 octobre 2025².
- A ce jour, la répartition du capital et des droits de vote de la société GAUMONT est la suivante :

Actionnaires	Actions	% du capital	Droits de vote théoriques ³	% des droits de vote théoriques
Ciné Par	2 798 628	89,70%	5 563 256	94,32%
Groupe Familial Seydoux	2 853	0,09%	5 654	0,10%
<i>Sous-total Concert</i>	<i>2 801 481</i>	<i>89,79%</i>	<i>5 568 910</i>	<i>94,42%</i>
Actions auto-détenues (assimilées)	4 849	0,16%	4 849	0,08%
<i>Sous-total Concert (après assimilation)</i>	<i>2 806 330</i>	<i>89,95%</i>	<i>5 573 759</i>	<i>94,50%</i>
Public	313 593	10,05%	324 335	5,50%
TOTAL	3 119 923	100,00%	5 898 094	100,00%

- L'Initiateur s'engage irrévocablement à acquérir **au prix unitaire de 90 € par action GAUMONT**, payable exclusivement en numéraire :
 - la totalité des actions non détenues par l'Initiateur, de concert avec les autres membres du Concert ou par voie d'assimilation, qui sont d'ores et déjà émises, soit, à ce jour, un nombre total maximum d'actions visées par l'offre égal à 313 593 actions représentant 324 335 droits de vote théoriques ;
 - 3 456 actions supplémentaires susceptibles d'être émises au profit d'un titulaire d'options dans un délai lui permettant de les apporter à l'offre. Il est toutefois précisé que l'offre ne vise pas les 20 695 actions susceptibles d'être émises au profit de Madame Sidonie Dumas sur exercice des 20 523 options dont elle est titulaire, conformément à son engagement de non-exercice et de non-apport à l'offre en date du 19 mars 2026.

À l'exception de ces options en cours de validité⁴, il n'existe, à ce jour, aucun autre titre de capital, ni aucun instrument financier ou droit pouvant donner accès au capital social ou aux droits de vote de la Société autre que les actions émises ou susceptibles d'être émises sur exercice des options.

¹ Société par actions simplifiée contrôlée par Madame Sidonie Dumas qui détient 55,46% du capital. L'Initiateur est par ailleurs détenu par Madame Pénélope Seydoux à hauteur de 20% et par Monsieur Nicolas Seydoux à hauteur de 0,04%.

² Cf. D&I 225C1744 publiée le 14 octobre 2025.

³ Droits de vote théoriques calculés conformément aux dispositions de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

4. L'offre n'est soumise à l'obtention d'aucune autorisation réglementaire autre que la décision de conformité de l'Autorité des marchés financiers.
5. L'Initiateur n'a pas l'intention de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire sur les actions de la Société à l'issue de l'offre publique de retrait, ni de demander la radiation des actions de la Société, même dans le cas où les conditions seraient réunies.
6. A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur (article 231-18 du règlement général) a été déposé et diffusé conformément aux articles 231-13 et 231-16 du règlement général. Le projet de note en réponse de la société GAUMONT sera déposé ultérieurement (cf. notamment article 231-26 I, 2° du règlement général).
7. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GAUMONT sont applicables.

—————

⁴ A ce jour, il existe 23 949 options en cours de validité donnant droit à 24 151 actions : Madame Sidonie Dumas est titulaire de 20 523 options donnant droit à 20 695 actions et un autre bénéficiaire est titulaire de 3 426 options donnant droit à 3 456 actions.